

# MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**



Province de Québec  
Municipalité de Chartierville

Lundi 8 septembre 2014

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 4 août 2014.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - *Résolutions pour collecte ordures & recyclage : entente d'achat en commun, nomination de représentants & appels d'offres*
  - *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*
  - *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal*
  - *Taxe fédérale d'accise sur l'essence*
  - *Activité Oktoberfest – Polyvalente Louis-Saint-Laurent*
  - *Rapport d'activités – Sureté du Québec*
  - *Remerciement – Ludovick Hladin*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

**14-2478**

**3. Adoption du procès-verbal du 4 août 2014 :**

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny d'adopter le procès-verbal du 4 août 2014. Adopté à l'unanimité.

**14-2479**

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2014 pour un total des dépenses

**14-2480**

d'une somme de 51 816,10 \$ et un total des revenus d'une somme de 60 296,03 \$. Adopté à l'unanimité.

## **5. Rapport du Maire :**

En débutant son rapport, monsieur le maire tient à féliciter Vanessa Faucher et Simon Lafrenière concernant l'épluchette de blé d'Inde qui s'est déroulée le 19 août dernier. Ces deux conseillers en étaient à leur première organisation et la journée et la soirée se sont révélées un franc succès.

Concernant le dossier des luminaires, M. Bellehumeur explique toutes les démarches qui ont été faites et sept des lampadaires appartenant à Hydro-Québec ont finalement été débranchés ; les autres seront débranchés incessamment. Pour ce qui est du branchement du pavillon des loisirs, ce dossier aussi est en voie d'être réglé et le montant à payer sera de ± 400 \$ au lieu de 2 300 \$ tel qu'il avait été demandé par Hydro-Québec. M. Bellehumeur explique aussi avoir discuté avec la responsable de notre municipalité chez Hydro-Québec, Mme Nadine Jeanotte, concernant le manque fréquent d'électricité et celle-ci suggère de prendre en note toutes les fois où ce manque se produit afin qu'elle puisse suivre plus à fond notre dossier.

Concernant le problème de réseau pluvial qui existe entre le 12 et le 24 rue Verchères, le tout est maintenant réglé et nous sommes dans l'attente de soumissions pour le rapiéçage d'asphalte ainsi que l'installation de bordures.

M. Bellehumeur mentionne qu'il reste quelques déficiences à corriger concernant le système d'égout qui devraient être réglées par la compagnie TGC d'ici la semaine prochaine. Nous sommes en attente des derniers chiffres des responsables du gouvernement quant à la part finale de la municipalité ; le tout devrait nous permettre enfin de procéder à l'adoption du règlement qui taxera les utilisateurs. Dossier à suivre.

## **6. Rapport des comités *ad hoc* :**

### *Centre d'interprétation de la côte magnétique et de la mine d'or :*

M. Fournier informe les membres du Conseil que les statistiques concernant ces deux centres seront déposées bientôt et des recommandations sont aussi à venir. Le décor de mine devrait être installé d'ici deux semaines et M. Fournier invite toutes les personnes bénévoles qui voudraient s'impliquer dans ce projet.

### *Loisirs :*

Vanessa Faucher et Simon Faucher remercient grandement tous les bénévoles impliqués dans l'épluchette de blé d'Inde et surtout toute la population qui a tenu à participer à cette fête.

### *Écohameau, futur parc et camping:*

M. Sévigny mentionne que des travaux ont été effectués afin de prolonger la route pour les futurs bâtiments et la semaine prochaine un expert viendra rencontrer les membres du comité afin de développer une route pour un accès au futur parc. M. Louis Désy ajoute qu'il y aura probablement un projet de jardin communautaire l'an prochain. Pour ce qui est du camping, nous sommes toujours dans l'attente des pancartes. À suivre.

### *Camping :*

M. Désy tient à féliciter tous les bénévoles (Jacques Gendron, Francine Fortier, Claude Sévigny, Thérèse Chouinard et Lise Pelletier) qui se sont impliqués pour l'ouverture du camping et nous sommes toujours dans l'attente des pancartes.

## 7. Informations, correspondance & demandes diverses :

14-2481

*Collecte des ordures et du recyclage : entente d'achat en commun, nomination de représentants et appels d'offres :*

**ATTENDU QUE** les Municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, du Canton de Hampden, La Patrie, et la Ville de Scotstown désirent se regrouper dans le but de procéder à une entente d'achat en commun pour procéder à des appels d'offres en commun pour des contrats de service de collecte et le transport des déchets, des matières récupérables et spéciales, acquisition de bacs roulants et/ou location de bacs, biens et autres;

**ATTENDU QUE** l'article 14.3 et suivants du Code Municipal du Québec et l'article 29.5 et suivants de la Loi des Cités et Villes autorisent toute municipalité à conclure une entente avec une autre municipalité, dans le but d'accomplir en commun la demande de soumission pour l'adjudication de contrats;

**ATTENDU QUE** les municipalités ont convenu des conditions pour une telle entente d'achat en commun;

**ATTENDU QUE** le regroupement serait pour la période du 2 septembre 2014 au 31 décembre 2018;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu d'autoriser une telle entente;

**EN CONSÉQUENCE** les parties présentes conviennent de ce qui suit :

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Denis Dion et résolu :

1.- **QUE** le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

2.- **QUE** le conseil autorise la conclusion d'une entente d'achat en commun entre les municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, du Canton de Hampden, La Patrie et la Ville de Scotstown relativement à la demande d'appels d'offres et l'adjudication de contrats pour les services de collecte et transport des déchets solides, des matières recyclables, et d'autres services de collectes spéciales, acquisition de bacs, location de bacs, etc.;

3.- **QUE** cette entente d'achat en commun sera valide à compter du 2 septembre 2014 et ce jusqu'au 31 décembre 2018;

4.- **QUE** la Ville de Scotstown est désignée comme étant la municipalité mandataire de cette entente d'achat en commun;

*Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local :*

M. Bellehumeur a reçu une lettre du MAMOT nous informant de la subvention au montant de 65 800 \$ pour le programme en titre.

*Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal :*

M. Ghislain Bolduc, député, nous a fait parvenir un formulaire de demande de subvention qui doit lui être retourné au plus tard le 17 septembre pour le programme mentionné en titre. Les membres du conseil demandent à la secrétaire-trésorière de compléter ce formulaire en y indiquant tous les travaux qui ont été faits récemment (remplacement de ponceaux, rechargement des routes, réparation ventre de bœuf, réparation égout pluvial, revêtement chaussée, etc.)

*Taxe fédérale d'accise sur l'essence :*

M. Pierre Moreau, ministre du MAMOT, a fait parvenir une lettre à la municipalité annonçant la subvention de 496 244 \$ répartis sur cinq ans pour plusieurs types d'infrastructures. Les membres du conseil se réuniront pour planifier les travaux qui pourraient concerner cette subvention.

*Activité Oktoberfest – Polyvalente Louis-Saint-Laurent:*

Mme Christine Cragg, directrice par intérim, invite la municipalité, dans le cadre de la campagne annuelle de financement de la Fondation, à réserver une table de dix personnes au coût de 250 \$ pour le souper et la soirée. Les conseillers déclinent cette offre.

*Rapport d'activités – Sureté du Québec :*

La secrétaire-trésorière a reçu le rapport périodique d'activités de la Sureté du Québec pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2014. Ce rapport est disponible pour consultation au bureau municipal.

*Remerciement – Ludovick Hladin :*

Ludovick Hladin remercie la municipalité de Chartierville pour sa bourse ; M. Hladin a participé au Jeux du Québec et a égalé deux records personnels en se classant 3<sup>e</sup> au triple saut et 7<sup>e</sup> en hauteur.

**8. Période de questions :**

**9. Affaires nouvelles :**

**10. Levée de la séance :**

La séance est levée à 19h55 par Louis Désy sous la résolution 14-2482.

**14-2482**

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière